

Extrait du Internet : Cultures et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

Interview de Evelyne Cermolacce, agent d'artistes

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2009

Internet : Cultures et Communication

Interview de **Evelyne Cermolacce**, agent d'artistes et notamment responsable du site [Christian-vander-jazz](#),

Comment définiriez vous le piratage de l'art sur internet ?

Internet pose un problème au point de vue de l'accessibilité des Suvres. Grâce à cette véritable révolution de l'ère informatique, les données sont accessibles au plus grand nombre, oubliant au passage la question des droits d'auteurs. Je pense que ce problème vient d'une certaine forme de "dématérialisation" des Suvres. Une musique, un film ou un livre ne sont plus des Suvres palpables, ils sont réduits à des fichiers numériques téléchargeables, perdants au passage l'image de l'"objet" disque ou "objet" livre qui, sous leur forme première, les protégeait d'une divulgation à grande échelle. L'époque est loin où l'on achetait un 33 tours dont on faisait une copie sur cassette ! Je pense qu'il aurait fallu un contrôle dès le départ sur le Net. Il paraît difficile aujourd'hui de revenir en arrière, car l'usager, généralement, a acquis comme un "droit" le fait de télécharger des Suvres gratuitement, en oubliant (ou en fermant les yeux) sur le fait que les artistes vivent de leur travail, et qu'acheter une Suvre, c'est soutenir l'artiste dont on dit apprécier le travail.

En tant qu'agent d'artiste(s), que pensez vous du libre accès de l'art de ces artistes ?

Cela dépend de ce que vous entendez par "libre accès". Internet est une arme à double tranchant, puisqu'il favorise, comme je l'ai dit, le piratage des Suvres. Mais c'est aussi un formidable outil de diffusion. Aujourd'hui, le moindre musicien, groupe ou structure possède son propre site internet. Sans parler des réseaux spécifiques type "MySpace", qui permettent de mettre en contact l'artiste et son public, et facilitent la diffusion de son Suvre. Sur notre site internet Christian-vander-jazz, nous avons choisi de proposer à l'écoute certaines Suvres, qui sont néanmoins protégées (il n'est pas possible de les enregistrer) pour rester cohérents avec cette vision du média internet, que nous utilisons comme outil de découverte et de présentation, au service du travail du musicien.

Pensez vous que le piratage va éventuellement venir à bout de l'art comme on le connaît ?

J'espère bien que non, car dans ce cas, les artistes n'auraient plus qu'à disparaître !! La vente de disques est indispensable, un artiste ne peut pas vivre en donnant dans le meilleur des cas une cinquantaine de concerts par an. Pour revenir sur votre remarque, il est bien qu'Internet donne à écouter, sur des plates-formes légales, des extraits d'Suvres, afin d'inciter justement à acheter légalement par la suite l'Suvre elle-même. Après, il y a un autre problème, c'est la marge prise par le circuit de distribution, dommageable pour les artistes moins connus. Un disque actuellement est un produit cher, et ce n'est pas la faute de l'artiste... Pour répondre à votre question, on peut espérer que dans le meilleur des cas, le piratage incite à l'achat, par la suite.

Et si internet et le piratage offrait de nouvelles opportunités aux artistes ?

Il me semble que votre question rejoint ma réponse précédente, en le sens où le piratage, en tant qu'outil de découverte, peut-être un moyen pour amener l'auditeur à acheter par la suite l'Suvre ainsi découverte. Sinon il est bien entendu néfaste.

Dans le contexte actuel en France avec la loi Hadopi, pensez-vous que c'est les artistes qui doivent s'adapter à internet et au piratage, ou l'inverse ?

Je ne suis pas convaincue par cette loi Hadopi. La répression n'est pas la solution, je suis pour l'information et la sensibilisation. Après, il y a une autre solution, proposer une partie du catalogue "dématérialisé" en téléchargement

Interview de Evelyne Cermolacce, agent d'artistes

légal, à bas prix, comme le fait [King Crimson](#), par exemple, qui propose des concerts récents suivant cette technique, concurrençant ainsi le piratage.